

Alcool et conduites addictives - version Salariés

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Ce module s'adresse - à tout salarié, consommateur occasionnel ou régulier d'alcool, de tabac, de drogues ou encore de médicaments psychotropes - aux salariés non consommateurs de substances psychoactives, qui sont concernés par ces problématiques dans leur entourage professionnel ou privé.

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash. (Technologie non maintenue par les navigateurs récents.)

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable de :

- comprendre les différents motifs de consommation de substances psychoactives ;
- connaître les conséquences pour l'individu, l'entreprise et la société ;
- savoir comment réagir face à un salarié sous l'emprise d'une substance psychoactive;
- connaître ses droits et ses devoirs face à une situation à risque.

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 10 minutes

Tarif : nous consulter*

Généralités

Pots d'entreprise, repas d'affaires... : la consommation d'alcool en milieu professionnel est une pratique courante et tolérée. Même si la consommation d'alcool dans l'entreprise est licite et encadrée par le code du travail, le chef d'entreprise a une obligation de sécurité qui lui impose de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des salariés (article L.4121-1 du code du travail). L'employeur doit notamment faire respecter les prescriptions du code du travail en matière de consommation d'alcool dans l'entreprise. En cas d'accident, sa responsabilité peut être engagée. Cette formation traite non seulement du problème de l'alcool mais aussi plus largement des problèmes d'addictions (consommation de drogues...) qui nuisent aux victimes et aux entreprises.

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

- Chapitre 1 : Comprendre les motifs de consommation
- Chapitre 2 : Les conséquences
- Chapitre 3 : Lutter contre les risques liés aux consommations occasionnelles ou aux conduites addictives

Partie 2 : Évaluation

À l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir. Ensuite l'apprenant est évalué.

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées.